

## Sommaire

Deux études de la Dares sur les jeunes des Missions Locales

RAPPEL : l'enquête rémunération 2011 est lancée

Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier

Actu partenaires / Du côté des Missions Locales / L'UNML vous représente

en une / page 2

page 2

page 3

page 4

## ■ Deux études de la Dares sur les jeunes des Missions Locales ■ "Les jeunes reçus par les Missions Locales en 2010 ont accédé plus souvent à l'emploi, principalement grâce à l'intérim"

Le 31 janvier dernier, la Dares a publié deux études intéressantes sur l'emploi des jeunes. Revue de détail de ces données ...

La Dares vient de sortir son étude annuelle sur "l'Activité des Missions Locales et des PAIO". Aussi intéressante soit-elle, il est regrettable de constater comme l'année dernière, qu'elle ne porte que sur les jeunes accueillis pour la première fois et laisse de côté l'analyse du parcours de plus de 6 jeunes sur 10 accompagnés par des conseillers. De plus, elle ne rend compte que d'une photographie partielle de ces jeunes : seules les entrées en formation ou en emploi dans les 6 mois suivant le 1<sup>er</sup> accueil apparaissent.

### Les enseignements de l'étude

En 2010, les jeunes suivis par les Missions Locales ont accédé "plus fréquemment à l'emploi qu'en 2009": 27 % des 515 000 jeunes reçus en premier accueil ont trouvé un emploi dans les 6 premiers mois de suivi, contre 25,6 % en 2009. Au total, les jeunes reçus en entretien individuel par les structures ont signé **576 000 contrats de travail au cours de l'année, soit 6 % de plus qu'en 2009**. Cette hausse est "essentiellement imputable aux contrats en intérim (+ 22 %) et, dans une moindre mesure, aux contrats en alternance (+ 10 %)" : 126 000 contrats ont été signés en intérim contre 103 000 en 2009. "Après une année 2009 difficile, cette forte hausse porte le nombre de contrats de travail temporaire signés au-delà du niveau de 2008 (115 000)", indique la Dares.

"A contrario, les contrats de travail plus pérennes (CDI et CDD) restent à des niveaux assez bas. La part de CDI et CDD dans les contrats de travail signés par les jeunes des Missions Locales n'est plus que de 48 % contre 50 % en 2009 et 51 % en 2008." Par ailleurs, les jeunes ont signé plus de contrats aidés : 69 000 en 2010, contre 66 000 en 2009 et seulement 41 500 en 2008. Cette hausse, consé-

quence de l'ouverture de la prescription de contrat aidé du secteur marchand aux Missions Locales en janvier 2009, est notamment importante pour les Contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi (CUI-CIE) du secteur marchand.

### L'activité des Missions Locales maintenue à "un niveau élevé"

L'accès à la formation des jeunes des Missions Locales a légèrement progressé entre 2009 et 2010, passant de 15,9 % à 16,1 %. Les jeunes ont suivi davantage de formations : 243 000 en 2010 contre 241 000 en 2009. De plus, comme en 2009, 2,5 % des jeunes accueillis pour la première fois en 2010 ont repris une scolarité dans les 6 mois suivant leur 1<sup>er</sup> accueil.

Plus globalement, l'activité des Missions Locales en 2010 s'est maintenue "à un niveau élevé" en 2010, "malgré la légère amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail". Outre les 515 000 reçus pour la première fois par le réseau (chiffre stable par rapport à 2009), **1,32 million de jeunes de 16 à 25 ans ont été en contact avec le réseau au total** (entretien individuel, information collective, atelier ou visite...), un chiffre supérieur à celui observé en 2009 et depuis la création du dispositif.

Parmi eux, **1 137 000 jeunes ont été reçus en entretien par un conseiller**. Au final, le suivi des jeunes a été "aussi intense" qu'en 2009, avec sur l'ensemble de 2010 un peu plus de 3,9 millions d'entretiens individuels assurés.

Enfin, la Dares relève que les jeunes accueillis pour la première fois par les structures "sont dans l'ensemble peu qualifiés" : comme en 2009, 40 % d'entre eux n'ont pas obtenu de CAP ou BEP ou sont sortis de l'enseignement général avant la terminale. Les jeunes ayant au moins le baccalauréat représentent 30 % des premiers accueils.

Pour consulter l'enquête Dares, c'est [ici](#)



Entretien - Mission Locale de Limoges

### Sortants de Civis : "dégradation de l'accès à l'emploi durable en 2009-2010 "

La Dares a également publié une étude concernant les résultats 2009-2010 du Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), dispositif mis en œuvre depuis avril 2005 pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable.

Il apparaît que les perspectives des jeunes bénéficiaires d'un après leur sortie du dispositif "se sont dégradées" non seulement en 2009 mais aussi en 2010. Ainsi, seuls 28 % des sortants de Civis ont accédé à un "emploi durable" (CDI ou CDD de plus de 6 mois) contre 37 % en 2008 et 40 % en 2007.

"La forte augmentation du chômage des jeunes sur la période [2009-2010] a vraisemblablement pesé sur les possibilités d'insertion durable dans l'emploi des jeunes sortant de Civis", estime la Dares.

Depuis sa création en 2005, près de 800 000 jeunes sont sortis du dispositif. Parmi eux, 34 % sont sortis vers un "emploi durable" ; dans l'ensemble 48 % des jeunes passés en Civis ont accédé à un emploi, durable ou non, ou vers une formation.

Tableau 1 • Jeunes en Civis entre 2005 et 2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Jeunes entrés en Civis.....	121 600	186 200	172 800	178 700	187 700	213 000
Jeunes sortis du Civis .....	3 400	82 500	151 600	162 600	201 700	195 500
Jeunes en Civis au cours du mois de décembre.....	119 600	232 900	257 900	276 500	260 800	282 400

Champ : jeunes ayant signé un Civis dans l'année et jeunes en Civis au cours du mois de décembre de chaque année ; France entière.

Source : entrepôt national Parcours 3 (extraction août 2011) - traitement Dares

Parallèlement, la part des sorties vers l'emploi non durable et vers la formation a légèrement augmenté en 2009-2010, passant de 7 % en 2008 à 8 % en 2010. Au total en 2010, 44 % des jeunes sont sortis de Civis pour un emploi (durable ou non) contre plus de 50 % entre 2006 et 2008.

### Forte augmentation des entrées en Civis

Alors que les résultats du Civis en termes d'emploi durable sont moins bons en 2010, cette année a connu un "afflux sans précédent de jeunes dans le dispositif" : 213 000 jeunes, soit +13 % par rapport à 2009, alors que le nombre annuel d'entrées fluctuait entre 170 000 et 190 000 auparavant. En décembre 2010, 282 000 jeunes étaient accompagnés en Civis au cours du mois (+8 % par rapport à 2009), soit le niveau le plus élevé en fin d'année depuis le lancement du dispositif.



Par ailleurs la Dares souligne que "les chances de trouver un emploi durable dans les 18 mois qui suivent l'entrée en Civis varient selon le profil des jeunes accueillis". Elles sont supérieures pour les jeunes les mieux formés : 26 % des jeunes ayant au moins le baccalauréat obtiennent un emploi durable en moins de 18 mois, contre 21 % pour les jeunes ayant le niveau baccalauréat mais n'ayant pas obtenu leur diplôme et 17 % pour les moins qualifiés.

**A noter** : l'obtention d'un permis de conduire facilite l'insertion professionnelle : 26 % des jeunes ayant le permis B sortent du Civis vers l'emploi durable en moins de 18 mois, contre seulement 17 % de ceux qui ne l'ont pas.

Pour consulter l'enquête Dares, c'est [ici](#)

### RAPPEL : l'enquête rémunération 2011 est lancée

L'UNML a lancé le 31 janvier dernier par mail, son étude annuelle sur les rémunérations perçues dans la branche des Missions Locales, PAIO et Organismes d'insertion sociale et professionnelle au cours de l'année 2011.

#### Les nouveautés 2012

Cette étude comporte quelques nouveautés et cela pour plusieurs raisons. En effet, contrairement aux années précédentes, **la participation de toutes les structures à l'enquête portée par l'UNML a été rendue OBLIGATOIRE par la signature d'un avenant signé le 7 Janvier 2012.**

Nous sommes parfaitement conscients que cela représente pour chacune des structures un travail supplémentaire. Toutefois, un nombre maximum de réponses est essentiel pour permettre à notre étude d'être au plus près de la réalité des rémunérations dans notre réseau.

Afin de faciliter la transmission des données et d'uniformiser les modes de saisies, nous avons repensé notre questionnaire et développé une version « en ligne » de ce dernier.

En effet, il vous suffira maintenant de **compléter le formulaire via notre site Internet** en suivant le lien ci-dessous :

<http://www.unml.info/index.php?id=483>

Ce lien sera actif pendant deux mois (jusqu'au 31 Mars 2012 inclus) pour vous laisser le maximum de temps pour compiler les informations nécessaires.

**A noter** : toutes les données utiles se trouvent sur les bulletins de salaire du mois de décembre 2011.

Par ailleurs les [résultats de l'enquête 2010](#) sont aussi disponibles en ligne.

## Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier

En tant que Syndicat d'employeurs de la branche des Missions Locales et PAIO, l'UNML est adhérente à l'USGERES. Cette dernière fédère et représente les employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), soit 12 des 13 branches du secteur. Elle a réalisé un guide qui les présente ainsi que 70 métiers clés. Pendant 11 semaines, nous vous proposons une série qui vous fera découvrir toute la richesse d'opportunités de l'économie sociale. Cette semaine la branche "Radiodiffusion" et un métier clé : directeur des programmes.

en partenariat avec



### Radiodiffusion

Les radios "de catégorie A" sont des radios associatives non commerciales respectant trois critères :

- Être une association loi 1901 fonctionnant selon les règles démocratiques,
- Réaliser moins de 20% de son budget en publicité,
- Respecter un cahier des charges conventionné avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) portant notamment sur une programmation en faveur de la communication sociale de proximité (loi de 1986).

### Les domaines d'activités

Par rapport aux autres radios (publiques et commerciales), les radios de catégories A sont des radios orientées sur un projet social et citoyen. Elles réunissent des bénévoles, des salariés, des journalistes, des techniciens ou des animateurs souvent polyvalents.

Bien implantées sur leur territoire, elles accueillent de nombreux intervenants (acteurs sociaux et économiques, élus locaux...) et produisent une part importante de leur programme.

Quatre domaines d'activités les distinguent : l'antenne, le commercial, le technique et le journalisme.

### Exemples de prestations proposées

- Réaliser des reportages, des interviews ou des animations radiophoniques.
- Relayer des campagnes publiques (sur la santé, le logement, la sécurité routière...).
- Collecter et partager de la mémoire collective.
- Être un relais pour le recrutement d'emplois locaux.
- Être un lieu d'expression et de débat.
- Promouvoir des événements locaux.
- Soutenir la création artistique locale.
- Produire des festivals, des salons, des expositions...
- Responsabiliser les jeunes qui assument en autonomie les émissions.
- Éduquer à la prise de parole.
- Apprendre des techniques de prise de son, de reportage et de montage.

### Les emplois et métiers

- Animateur
- Directeur de programme
- Journaliste
- Journaliste radio
- Programmateur
- Réalisateur
- Technicien
- Technicien audio ...

### Directeur (H/F) des programmes

Le/la directeur(trice) des programmes et des antennes encadre et dirige les programmes et les antennes avec une autonomie totale dans l'organisation du travail.

#### Missions principales

- Définir le format et les directives des éléments à diffuser sur l'antenne
- Animer les réunions
- Assurer le débriefing des émissions
- Mobiliser tous les membres de l'équipe
- Entretien des relations avec les partenaires extérieurs

#### Diplômes

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 à Bac+5 en universités ou des écoles spécialisées dans les métiers de la radio. Il existe différents centres de formation dont l'ORCEL : l'Office de la Radiodiffusion des Communications Electroniques.

Le métier est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur de la radio sans diplôme particulier..

#### Évolution professionnelle

Après plusieurs années d'expérience, le/la directeur(trice) des programmes peut évoluer vers des fonctions d'encadrement plus importantes et devenir ainsi directeur(trice) de radio. Il/elle peut aussi élargir son champ de compétences et poursuivre sa carrière en tant que directeur(trice) des programmes de réseau national.

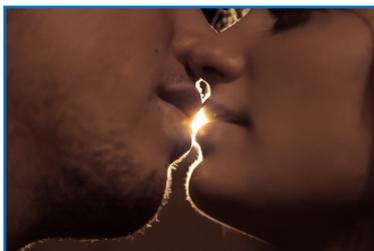


Consultez l'intégralité de la fiche : [Guide trajectoire](#)

### Actu partenaires : l'association Vacances Ouvertes récompense 5 Missions Locales lors de son grand concours photos annuel

Vacances Ouvertes favorise l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues, notamment les jeunes (Cf Info Hebdo 61). Le 13 février, elle a convié l'UNML à participer au jury du concours photos, dont le thème était : "les 5 sens". L'idée de ce concours est de récolter des témoignages directs des vacanciers sur leurs expériences et d'appuyer la communication de l'association sur ces programmes d'aides.

Dans la catégorie "jeunes", 5 participants issus des Missions Locales, partis grâce à *Parcours Vacances*, ont été primés. Bravo aux talentueux lauréats qui font toujours preuve d'imagination, comme le démontre la photo gagnante !



#### Le palmarès de la catégories "jeunes"

- Marlène B. de la Mission Locale Angevine remporte le 1<sup>er</sup> prix d'une valeur de 400€\*
- Baptiste R. et Claire M. de la Mission Locale Dieppe Côte d'Albâtre gagnent le 2<sup>ème</sup> prix : 300€\*
- Aurélie K. de la Mission Locale Technowest, antenne de Blanquefort reçoit le 3<sup>ème</sup> prix d'une valeur de 200€\*
- Antoine K. de la Mission Locale du Pays de Cornouaille à Quimper obtient le 4<sup>ème</sup> prix : un appareil photo numérique
- Alison D. de la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise décroche le Prix Nord-Pas de Calais, un séjour vacances offert par le Conseil Régional du Tourisme.

\* Les prix sont adressés en Chèques Vacances.

### Du côté des Missions Locales

#### "Coup de Pouce" de la Société Générale à la Mission Locale de Lille (59)

La Société Générale, en liaison avec la Mission Locale de Lille a récemment monté une opération emploi-formation dans le cadre du dispositif "Coup de pouce". Cette dernière, déjà expérimentée à Lyon, Marseille et Nanterre, vise à donner une chance à des jeunes moins diplômés que ceux habituellement recrutés, issus des "Quartiers", en leur permettant d'accéder à un emploi dans le secteur bancaire.

#### Retour sur un dispositif innovant

"Nous avons été sollicités par la Société Générale pour la mise en place de ce processus qui a concerné en tout 60 jeunes avec le bac ou le niveau bac" explique Isabelle Vanwysberghe, Conseillère Emploi Secteur Tertiaire à la Mission Locale de la métropole Lilloise, enthousiaste.

Après une visite du CRCM de la Société Générale – plate-forme téléphonique en charge des relations clientèles –, 32 jeunes ont été présélectionnés en fonction de leur aptitude pour le secteur banques/assurances. Ils ont ensuite passé de tests d'aptitudes réalisés par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), puis d'un coaching par le centre de formation d'Adecco. "Ce dernier portait sur le travail de la confiance en soi en vue de la préparation à l'entretien d'embauche réalisé par un cabinet externe" tient à préciser Isabelle Vanwysberghe.



Dix jeunes ont finalement été sélectionnés. Ils ont signé un contrat de professionnalisation sur un poste de conseiller clientèle ou de chargé d'accueil en agence pour une durée d'un an. Pour conclure le dispositif, ils ont bénéficié d'une remise à niveau de 3 semaines assurée par l'AFPA, cofinancée par le Conseil régional et le Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

#### Société Générale, Mission Locale et jeunes : tous satisfaits

"Ces contrats de professionnalisation permettent aux jeunes qui n'ont pas un niveau d'études élevé de faire une vraie carrière chez nous. L'objectif, à terme, est de les amener à signer un CDI. "Coup de pouce" n'est pas une opération charitable. Nous ne baissons pas le niveau de nos collaborateurs. Nous avons besoin de vrais professionnels et c'est pour cela que nous aidons, en les accompagnant, les talents qui ont été repérés" note Richard Oswald, Responsable de la diversité, de l'insertion des jeunes et de la solidarité de la banque.

"La Société Générale s'est vraiment impliquée et nous avons eu de vrais échanges et de bons retours tout au long du processus. Les jeunes qui ont débuté le 18 janvier dernier sont vraiment très satisfaits. Quant aux 22 non sélectionnés, le coaching a fait son effet et cela les a "boostés". D'ailleurs, la majorité d'entre eux souhaitent s'orienter définitivement vers le secteur bancaire. Nous sommes prêts à retravailler dès que possible sur ce type d'action !" conclut Isabelle Vanwysberghe.

Photo © Daniel Rapaich



### L'UNML vous représente

**13 février:** Jury concours photos "Vacances Ouvertes"

Réunion préparatoire Commission Paritaire Nationale Emploi - Formation (CPNEF)

**14 février :** Copil Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications / Rencontre UNML- AFPA

**15 février :** Réunion DGEFP-CPNEF sur la formation et l'accès au Fonds Social Européen  
Plateforme partenariale pour une politique globale de jeunesse